

Genre du véhicule : 40) Tracteur      Marque de fabrique : RENAULT      Type : 75 - 12 BS (R 7731)      Fiche d'homologation No : CH 4676 50

Constructeur : Régie Nationale des Usines RENAULT, F - 92109, Boulogne-Billancourt  
 Identification : sur la plaquette du constructeur "R 7731" et au-dessus du No du châssis (n'est pas un préfixe)  
numéro du châssis -----  
 Plaquette du constructeur : à l'AR, à gauche au bas de la cabine  
 Numéro du châssis : à droite, à l'AV sur longeron devant le filtre à huile  
 Identification du moteur : "D 226-4" à gauche, latéralement sur le bloc, plaquette rivée  
 Importateur : ALLAMAND SA, Machines agricoles, 1110 Morges + AECHELI AG, Maschinenfabrik, 6260 Reiden

Châssis  
 Nombre d'essieux/pneus : 2 / 4  
 Suspension : -----  
 Direction : hydrostatique avec assistance hydraulique  
 Entraînement : sur roues AR  
 Frein de service : hydraulique, à disques, sur arbres différentiel resp. sur les roues AR, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire : mécanique, à disques, sur arbres différentiel resp. sur les roues AR  
 Frein d'arrêt : identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur : -----  
 Contrôle 2 circuits : -----

Moteur  
 Marque : M W M      Type : D 226-4  
 Construction : en ligne      Temps : 4  
 Carburant : D      Position : avant  
 Refroidissement : eau      Cylindres : 4  
 Alésage : 105      Course : 120  
 Cylindrée : 4154      CV-Impôt : 21,16  
 Puissance en kW : 55 DIN      à min-1 : 2350  
 Couple max. Nm : 260      à min-1 : 1300  
 Déparasitage : -----  
 Silencieux : 1 Pot 495 x Ø 110 mm "7 700 641 942"

§) Carrosserie/équipement : Cadre- ou cabine de sécurité OCDE: CSD 0740/1  
 Nombre de portes : 2      Indic. vitesse : -----  
 Ceintures sécurité avant : -----      arrière : -----  
 Cale : -----      Rétroviseurs : 2/gauche+droite  
 Antivol : -----      Essuie-glace : 1  
 Réservoir carburant : 1 / 73 lt. plastique + 1 / 35 lt. en acier  
 Avertisseur : SEINA CH 5 1201 04 ou d'autres modèles homologués

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>1015</u>	<u>2090</u>	<u>3105</u>
Répartition charge	<u>(poids à vide avec cabine)</u>		
Poids garantis	<u>1660</u>	<u>4760</u>	<u>6150</u>
Pneus	<u>7,50 - 18</u>	<u>13,6 R 38</u>	<u>*)</u>
Ply/bar	<u>6 / 2,8</u>	<u>8 / 2,0</u>	
Charge pour Vmax	<u>30</u>	<u>30</u>	
Jantes	<u>5,50 F x 18</u>	<u>12 x 38</u>	

Nombre de places : total 1 av. ----- centre ----- ar. -----  
 Dimensions : intérieur      extérieur  
 Longueur : -----      3930      Empattement : 2430  
 Largeur : (1855-2345)1990      Essieu double av. ----- ar. -----  
 Hauteur : -----      2590      Voie av. 1300 - 1900  
 Porte à faux avant : -----      420      Voie ar. 1400 - 2000  
 Porte à faux arrière : -----      1080      Braquage ø p 8300 d 8300  
 Garde au sol : à vide -----      en charge -----

Garantie poids remorquable avec/sans frein : -----      mécanique      automatique  
 Garantie poids de l'ensemble : -----  
 Poids remorquable testé : -----  
 Charge garantie sur le toit : -----  
 Vitesse maximale selon le constructeur : 24,8 km/h  
 testée 25,0 km/h à min-1 2450      moteur 650/1050      prise de force 640/1010      \*)  
30,0 (AR= 16.9 R 34) 2350

Emissions de bruit		Au passage	Mesure à l'arrêt	Remarques	Indications pour le permis de circulation	(Code)
Boîte de vitesses	i-e	dB/A	dB/A min-1			
m12 / m24	34,97	84,0	79,0 1765	ac)	Genre du véhicule <u>Tracteur</u>	
					Marque et type <u>RENAULT 75-12RS</u>	
					Homologation No CH <u>4676 56</u>	
					Carrosserie _____	
F	G	H	J	R	Places total <u>1</u>	avant _____
De fumée OCE annexe 3	ECE-24				Poids à vide <u>3105</u>	Carburant <u>D</u>
b = 2,90 à 2235 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1		Charge utile _____	Cylindrée <u>4154</u>
b = 3,40 à 1645 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1		Poids total _____	CV-impôt <u>21,16</u>
b = 3,20 à 1300 min-1	k = à min-1	k = à min-1	k = à min-1			
O	O+P					
S Bacharach = 2,5	Pompe d'injection	C A V				

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- +\*) Variante de pneus : AV= 9.00 - 16, 8 PR, 2160 kg (3,1), V-max. 30 km/h.  
AR= 16.9 - 34, 8 PR, 4760 kg (1,7), V-max. 30 km/h.
- §) Equipement : L'emplacement des feux, des clignoteurs et des catadioptres est admis pour raisons techniques. Les feux de position et clignoteurs avant doivent être déplacés vers l'extérieur de 50 mm de chaque côté (Angle de visibilité). Distance entre les plages éclairantes min. 1670 mm. Lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit vers l'AV et l'AR sont obligatoires.
- \*\*) Vitesse max. : livrable avec boîte à vitesses - 30 km/h dès janvier 1985.

A noter dans le permis de circulation :

101 - Nombre de plombs: 1 son emplacement: sur butée de pleine charge.

Lieu et date de l'homologation Morges, 20.08.84.  
Yn/FR

Remplace la fiche d'homologation du 20.3.84 nombre vit./30 km/h Service fédéral d'homologation  
(24.4.85)